

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 12 juin 2018, à 18 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller/Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
Absence :	George H. Cormier	-	Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 12.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Mariane Cullen

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Présentation – Sentinelles Petitcodiac**

Le président, Ronald Babin, et le vice-président, Marco Morrency, des Sentinelles Petitcodiac font une présentation au conseil et demandent l'appui de la municipalité au projet concernant le futur du pont-chaussé de la rivière Petitcodiac à Memramcook. Ils demandent également l'appui et la collaboration des citoyens et des citoyennes de la région. La structure actuelle est vieillissante et nécessite soit un remplacement complet ou des rénovations majeures et dispendieuses. Ils suggèrent d'enlever la structure afin permettre à l'écosystème naturel de la rivière à se régénérer. Ils partagent quelques bienfaits qu'aurait le projet et répondent aux questions. Une demande de financement au Fonds de fiducie pour l'environnement fut rejetée, mais l'organisation explore d'autres options qui pourraient être

P18 – 06 – 066

bénéfiques au projet. Une réunion publique est prévue le 21 juin prochain au Club d'âge d'or, à 19 h. Toute la population est invitée.

6. Pompes privées d'égouts sanitaires

La directrice des finances/directrice générale présente un memorandum au conseil, donne des explications et répond aux questions. Le directeur des opérations et infrastructures partage quelques détails et répond aux questions.

P18 – 06 – 067

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Raoul Boudreau

Que le conseil accepte de faire la maintenance et le remplacement, au besoin, des 21 pompes existantes énumérées ici-bas et que la décision revienne à l'administration, et non aux citoyens et citoyennes, de réparer ou de remplacer les pompes existantes énumérées ici-bas.

	Adresse
1	942, chemin Royal
2	305, chemin Lac
3	603, rue Centrale
4	418, chemin Memramcook-Est
5	436, chemin Memramcook-Est
6	446, chemin Memramcook-Est
7	460, chemin Memramcook-Est
8	251, rue Centrale
9	160, chemin La Montain
10	318, chemin La Montain
11	328, chemin La Montain
12	332, chemin La Montain
13	354, chemin La Montain
14	360, chemin La Montain
15	449, chemin La Montain
16	727, chemin Royal
17	923, chemin Royal
18	521, chemin La Montain
19	74, rue Nigarry
20	609, rue Centrale
21	143, route La Vallée

Adoptée à l'unanimité.

P18 – 06 – 068

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte que, dorénavant, toute nouvelle pompe installée ne sera pas la responsabilité de la municipalité pour ce qui est de l'achat, de la maintenance, du remplacement ou autres. **Adoptée à l'unanimité.**

7. **Demande de Ron Cormier – lotissement rue Frankie**

La secrétaire municipale/directrice générale présente un mémorandum au conseil. Le directeur des opérations et infrastructures, le gestionnaire d'approbation des lotissements de la Commission de services régionaux sud-est (CSRSE) et le requérant de la demande de lotissement donnent des explications et répondent aux questions. Suite à une décision prise par la CSRSE, le requérant demande au conseil d'intervenir et d'appuyer le lotissement qu'il propose. Il est discuté que la responsabilité de l'approbation du lotissement ne revient pas au conseil, mais plutôt à la CSRSE. Quelques options ont été présentées au requérant afin de rendre la situation conforme. Il est suggéré au requérant de soumettre une demande formelle à la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme de la province pour que leur demande soit étudié.

P18 – 06 – 069

8. **AGA de la Société du Monument-Lefebvre – nomination de délégué(s)**

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil nomme la conseillère Gilberte Nowlan et le conseiller Joe Breau comme délégués votants lors de l'assemblée générale annuelle de la Société du Monument-Lefebvre prévue le lundi 25 juin prochain.

Adoptée à l'unanimité.

9. **Festival Inspire**

La directrice des loisirs et de la programmation fait une courte présentation au conseil. La possibilité d'un partenariat avec le Verger Belliveau est discutée pour faire la conception d'une muraille dans le cadre du Festival Inspire. La directrice partage les détails et répond aux questions.

P18 – 06 – 070

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil accepte de prendre la somme de 1 500 \$ du fonds de projets spéciaux afin de créer une muraille en partenariat avec le Verger Belliveau dans le cadre du Festival Inspire. **Adoptée à l'unanimité.**

10. **Passage pour piétons en arc-en-ciel**

Le maire demande l'intérêt des membres du conseil de faire peindre les passages de piétons en couleurs arc-en-ciel afin de démontrer un respect, d'encourager et de promouvoir la diversité, l'égalité et l'acceptation de toutes personnes LGBTQ+. Suite au projet d'asphaltage de l'année dernière sur la rue Centrale, la responsabilité reviendrait à l'entreprise d'asphaltage de peindre les passages de piétons en couleurs arc-en-ciel, tels qu'ils étaient avant les travaux. Les membres du conseil appuient l'initiative.

11. Nomination d'un maire suppléant

Le maire suggère la conseillère Mariane Cullen à titre de maire suppléante pour une période d'un an tel que stipulé dans l'arrêté procédural du conseil.

P18 – 06 – 071

Proposé par Raoul Boudreau**Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le conseil accepte la nomination de la conseillère Mariane Cullen à titre de maire suppléante pour une période d'un an. **Adoptée à l'unanimité.**

Le conseiller Brian Cormier, pose quelques questions au sujet des travaux d'asphaltage en cours sur la rue Centrale. Il y a discussion de part et d'autres à propos des responsabilités et des délais de temps des travaux.

Le conseiller Brian Cormier partage ses inquiétudes concernant l'aspect visuel du gazon à l'édifice municipal. En réponse, le directeur des opérations et infrastructures explique que le manque de personnel et la disponibilité des nouvelles recrues joue un rôle dans la situation mais que des démarches sont en place afin de trouver une solution.

12. Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 18 juin 2018, à 19 h.

13. Levée de la réunion

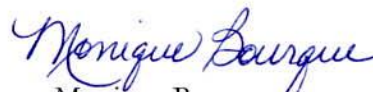
P18 – 06 – 072

Proposé par Raoul Boudreau**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 25. **Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

(préparé par Chantal Cormier)